

LE TOUR DES ECRINS : TRAVERSÉE DE L'OISANS À BRIANÇON

Randonnée itinérante au pied de la Meije
6 jours, 5 nuits, 5 jours de randonnée

Explorez la Splendeur du Parc National des Écrins avec notre Randonnée Itinérante !

Le Parc National des Écrins, joyau naturel, offre une expérience immersive où la nature dévoile ses plus beaux atours. De la diversité florale à la faune remarquable, des prairies aux sommets glacés, des forêts aux lacs turquoise, chaque étape de ce séjour itinérant vous plonge dans un sentiment profond de plénitude. Suivant la première partie du GR54, ce parcours emblématique autour de l'Oisans révèle des trésors cachés, avec des escapades hors des sentiers balisés pour explorer villages perchés et sentiers d'autrefois au pied de la Meije. Chaque jour, franchissez un col pour admirer des sommets légendaires tels que La Meije, les Agneaux, le Pelvoux et le pic des Écrins. Traversez les vallées renommées de la Romanche, de la Guisane et de la Clarée, offrant des paysages renouvelés à chaque pas.

PROGRAMME

Jour 1 : Besse en Oisans

Le dimanche, selon votre mode d'arrivée. :

- En voiture : RDV 17h30 au village du Monétier,
- En train : RDV à 17h15 à la gare SNCF de Briançon
- En car depuis Grenoble : RDV à 18h00 à La Grave

Transfert en taxi privé pour rejoindre le village perché de Besse en Oisans (1 550 m). Installation et découverte de ce village typique de l'Oisans, un petit avant-goût de ce qui vous attend au cours de la semaine.

Ce repas sera l'occasion d'un échange convivial entre tous autour d'un repas maison préparé au feu de bois !

Dîner et nuit en gîte d'étape

Jour 2 : Besse en Oisans - Refuge du Pic du Mas de La Grave : Le Plateau d'Emparis un belvédère sur La Meije

Traversée du plateau d'Emparis (2 365 m) : Cette première journée est exceptionnelle. La traversée du plateau est l'un des plus beaux balcons de l'Oisans, il vous offre vue imprenable sur la Meije.

Avec ses petits lacs vos photos ressembleront à de véritables cartes postales ! Un ancien itinéraire absent des cartes vous permettra de rejoindre le refuge.

Pas de transfert de bagage ce jour là.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelés : + 1085 m, - 750 m Horaire : 6 h 30 de marche

Jour 3 : Refuge du Pic du Mas de La Grave - Lac du Goléon - Villard d'Arène : à la recherche des sentiers perdus

Nous quittons le refuge pour rejoindre la crête de Côte Rouge, qui offre un point de vue unique sur la Meije. Dans cette montagne, comme le témoigne les nombreux hameaux et les pentes taillées en terrasse, la présence humaine a laissé des traces.

Il nous faudra ouvrir l'œil pour retrouver ces sentiers perdus et rejoindre le Lac du Goléon. Si le vent se fait calme, vous apprécierez le reflet des linaigrettes sur le lac, avec la Meije en toile de fond !

Nuit en gîte d'étape

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelés : + 1 200 m, - 1425 m Horaire : 7 h 45 de marche

Jour 4 : Villar d'Arène - Le Lauzet : Lacs turquoises et paysages glaciaires

Aujourd'hui, nous basculons de la vallée de la Romanche à la vallée de la Guisane, avec au programme la grande traversée du col d'Arsine (2 340 m). Nous sommes dans un paysage façonné par les anciens glaciers, avec de superbes points de vue sur la montagne des Agneaux, qui culmine à 3 664 m.

Depuis le Col, nous profitons d'un détour les lacs laiteux d'Arsine et le pied du glacier (2 455 m). L'après-midi, nous nous laisserons descendre vers le village bucolique du Casset.

En fin de journée, court transfert en taxi pour rejoindre Le hameau du Lauzet.

Nuit en gîte

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivelés : + 800 m, - 985 m Horaire : 6 h 30 de marche

Jour 5 : Le Lauzet - Refuge du Chardonnet : aux portes de la Clarée

Randonnée exceptionnelle qui nous fera passer de la Guisane à la vallée de la Clarée. L'itinéraire est panoramique et offre une large vue les « géants » des Ecrins.

En fonction de votre état de forme et celui du groupe et de la météo, nous aurons de nombreux choix pour rejoindre le point de passage qui permet de basculer dans la vallée de la Clarée et rejoindre le refuge.

Nuit à 2 200 m en petit chalet-refuge confortable (avec douche).

ATTENTION pas de transfert de bagages pour cette étape.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivellations : + 950 m, - 500 m Horaire : 5 h 30 de marche

Jour 6 : Refuge du Chardonnet - Monêtier : Sur le sentier du Roy

Du refuge, nous traversons le massif de « Roche Noire » et son petit col perché (2 710 m). La journée est courte, mais l'ambiance est aérienne et montagnarde ! Un dernier coup d'œil vers les sommets, puis magnifique descente vers la vallée de la Guisane. Nous voilà sur le sentier du Roy datant du 4e siècle, autrefois emprunté pour franchir le Col du Lautaret depuis Briançon à pour découvrir les alpages du Monêtier.

Nous terminons la journée sur Monêtier.

Retour en navette ou taxi sur Briançon en fin de journée, pour être à 17 h 00 en gare.

Distances - Dénivelée - Temps de marche - Technique

Dénivellations : + 550 m, - 1 260 m Horaire : 5 h 30 de marche

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Ce programme inclut quelques transferts en taxi au départ ou en fin de journée afin de privilégier les plus beaux secteurs du Parc national des Écrins tout en évitant les secteurs peu appropriés à la randonnée !

En fonction de la météorologie, des conditions d'enneigement, d'une surcharge éventuelle d'un hébergement ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons être amenés à exceptionnellement modifier ce programme.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous le dimanche

- Vous êtes attendus à 17 h 30 au village du Monêtier.
- Si vous arrivez en train en gare de Briançon : Nous vous donnons RDV à 17 h 15 à la gare SNCF.
- Si vous arrivez en car depuis Grenoble : vous pouvez descendre à l'arrêt La Grave, nous vous récupérerons sur la route vers 18h00.

Transfert en navette taxi au village de Besse en Oisans.

Si vous arrivez en retard : en cas de retard de train ou sur la route, vous aurez sur votre convocation les coordonnées de l'accompagnateur ou de la personne à contacter en cas d'urgence.

Lors de votre réservation, ou au plus tard une semaine avant votre arrivée, merci de nous communiquer impérativement les informations suivantes :

- Votre mode d'arrivée : train ou voiture...
- Votre horaire d'arrivée si vous arrivez en train.
- Votre lieu d'arrivée : hôtel ou gare afin qu'on puisse organiser le transfert navette.

Arrivée en train : Pour arriver en train, vous avez deux options :

- **Si vous arrivez à la gare de Grenoble**, prenez la Ligne LER 35 "Grenoble - Briançon" jusqu'à l'arrêt La Grave. Vous pouvez également descendre à l'arrêt "Mont de Lans / Barrage du Chambon". Nous organiserons votre prise en charge en taxi à cet endroit. Consultez les horaires pour 2023 sur le site zou.maregionsud.fr.
- **Si vous arrivez à la gare de Briançon**, prenez la Ligne LER 35 "Briançon - Grenoble" jusqu'à l'arrêt La Grave. Consultez les horaires pour 2023 sur le site zou.maregionsud.fr.

Arrivée en voiture

- Depuis le sud, suivre la direction Gap puis Embrun.
- Depuis le nord (Lyon, Annecy, Chambéry), il est possible d'emprunter l'autoroute vers la Maurienne et le tunnel du Fréjus. Sortir à Oulx et franchir le col du Montgenèvre. Par la Maurienne, l'été il est également possible de gagner les Hautes-Alpes par le col du Galibier en quittant l'autoroute à Saint-Michel (superbe !). Vous pouvez également emprunter le col du Lautaret par Bourg d'Oisans et la Grave pour rejoindre Briançon.

Parking

Durant le séjour, vous avez la possibilité de stationner votre véhicule :

- Sur le petit parking de la gare (souvent plein). Ce parking est éclairé et aucun problème n'est à déplorer depuis que nous l'utilisons !
- Dans l'un des parkings souterrains et surveillés situés à environ 3 km de la gare, 3 parkings souterrains Chauffés et vidéo-surveillés, ils permettent de laisser son véhicule à l'abri en toute sécurité. Ils accueillent uniquement les véhicules d'une hauteur inférieure à 1m90.
- Le Silo du Prorel - 180 places (accès par l'avenue de Provence N94 & l'avenue René Froger)
- L'Aigle Bleu - 175 places (accès depuis l'avenue Maurice Petsche, derrière le Circus Casino)
- Le Val Chancel - 230 places (accès par l'avenue du 159e RIA)

Contact :

Régie Municipale de Stationnement (RMBS) : 04 92 20 59 88

Du lundi au samedi : 8 h -11 h 45 et 14 h -17 h 45

rmbs@mairie-briancon.fr

A Monêtier, nombreux parking gratuit le long de la Guisane à proximité des bains.

DISPERSION

Le vendredi vers 16 h 30 à Monêtier Les Bains, 17 h 00 à la gare de BRIANCON

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou passeport ;
- Carte vitale ;
- Contact de votre assurance voyage (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU

4 chaussures

Les randonnées proposées se déroulent sur des itinéraires de montagne avec dénivelés de 700 à 1200 m en montée et/ou descente, sans difficultés techniques particulières. Comptez 6 à 7 heures de marche par jour environs.

Ce séjour est fait pour vous si vous êtes déjà un randonneur si vous êtes à l'aise dans le

niveau 3.

En cas de petite défaillance physique, il est possible d'être transféré avec les bagages (coût en fonction du trajet) et de retrouver le groupe le soir à l'hébergement (sauf les jour 2 et 5 au refuge du Chardonnet).

Le niveau est établi en fonction du dénivelé moyen sur l'ensemble de la semaine, prenant en compte des éléments tels que le portage des bagages, l'engagement, la disponibilité du réseau et la nature du terrain. Le dénivelé est calculé à partir de relevés sur le terrain ou par un modèle informatique prenant en compte toutes les variations de montées et descentes, allant au-delà de la simple différence d'altitude entre deux points. Il est important de noter que si vous effectuez vos propres mesures, elles peuvent différer de notre description, car de nombreux facteurs influent sur les résultats, tels que la fréquence de pointage, les méthodes de calcul et la modélisation des relevés.

HEBERGEMENT

- 3 nuits en gîte d'étape
- 2 nuit en refuge

Douches possibles tous les soirs.

Ces structures d'accueil offrent un hébergement réservé presque essentiellement aux randonneurs. Les nuits s'organisent en petits dortoirs ou chambres collectives avec sanitaires dans les chambres ou à l'étage selon les hébergements

Le repas et le petit-déjeuner sont préparés par nos hôtes. La restauration est équilibrée et variée. La cuisine est copieuse, traditionnelle et adaptée au programme des randonneurs.

Les repas froids pris au cours de la randonnée sont complets et composés de salade, viande ou charcuterie, fromage, fruit, biscuit... Ces pique-niques sont réservés auprès des hébergements ou préparés par l'accompagnateur à l'aide des produits et commerces locaux.

ENCADREMENT

Bienvenue dans notre équipe chaleureuse, composée de passionnés dévoués à vous accompagner durant votre aventure !

Vos guides, diplômés et spécialistes des Ecrins, partageront leur amour pour la nature et la montagne. Ils vous feront découvrir les richesses cachées du massif, qu'il s'agisse de l'observation des rapaces et mammifères, des fleurs et arbres, ou des histoires pittoresques de chaque village. Grâce à leur connaissance approfondie de l'environnement, vous pouvez leur faire confiance pour des conseils sur votre équipement ou pour toute question pendant la randonnée.

Sécurité : Certaines zones de montagne sont isolées et sans réseau. Pas d'inquiétude, nous sommes là pour veiller sur vous ! Nos accompagnateurs sont équipés de radios VHF pour un accès direct aux services de secours et sont formés aux premiers secours.

GROUPE

De 6 à 12 personnes

Explorez ensemble : Si vous êtes un groupe déjà formé, que ce soit en famille, entre amis, au sein de votre association ou comité d'entreprise, ce séjour est une excellente occasion de partager des moments de découverte ensemble. Vous pourrez créer des souvenirs mémorables avec vos proches. !

Contactez-nous et nous serons ravis d'étudier votre demande, même pour des dates différentes de celles prévues. Nous vous proposerons un devis adapté au nombre de participants. Nous sommes là pour vous aider à organiser votre aventure.

TRANSFERTS INTERNES

En navette ou taxi

PORTAGE DES BAGAGES

Le bagage (**un seul par personne**) est transféré par taxi, il devra être souple de type sac de voyage ou de sport (valise interdite) et rester d'un poids raisonnable (10 kg maximum)

Attention l'accès aux différents hébergements n'est pas toujours aisé, un bagage trop volumineux et trop lourd peut être refusé par le transporteur.

Pour les nuits en refuge (jour 2 et jour 5), vous devrez prévoir un change pour le soir et votre drap-sac pour la nuit (obligatoire).

La journée vous ne portez que votre sac à dos (35 à 40 L conseillé) contenant vos effets personnels utiles à la randonnée (pique-nique, vêtements chauds...).

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner :

En randonnée, adhérer au principe des trois couches est essentiel pour garantir votre confort et votre sécurité tout au long de votre parcours :

- **Tee-shirt respirant à manches courtes** : Choisissez un tee-shirt respirant en fibre creuse pour évacuer la transpiration lorsque vous êtes actif.
- **Veste en fourrure polaire** : Cette veste en polaire vous garde au chaud par temps frais en offrant une isolation thermique supplémentaire.
- **Veste coupe-vent imperméable et respirante (comme le gore-tex ou équivalent)** : Cette couche extérieure vous protège efficacement contre les intempéries telles que la pluie, la neige ou le vent, en maintenant votre corps au sec et à l'abri des éléments.



Adaptez vos vêtements en fonction du temps et de l'effort. Par exemple, par temps agréable, un sous-pull peut suffire. En cas de mauvais temps, ajoutez une veste imperméable. Par temps froid ou en altitude, portez une veste polaire sous votre veste coupe-vent.

Choisissez des vêtements qui sèchent rapidement, évitez le coton qui retient l'humidité, et privilégiez des matériaux comme la laine, la soie et les fibres synthétiques pour rester au sec et au chaud.

N'oubliez pas que vous évoluez en montagne, où le soleil est intense et l'indice UV élevé. Les températures peuvent varier rapidement en fonction de l'altitude et de la saison. Il est donc essentiel de vous munir de protections appropriées telles que des lunettes de soleil, un tour de cou et de la crème solaire pour votre confort et votre sécurité.

Votre fond de sac

- Sac à dos de 30/35 litres avec ceinture ventrale.
- 2 bâtons télescopiques (conseillés) pour une meilleure stabilité.
- Chaussures de randonnée imperméables avec une bonne tenue de cheville et une semelle de type Vibram. Assurez-vous de les tester avant le départ, surtout si elles sont neuves ou inutilisées depuis longtemps. Les chaussures basses ne sont pas recommandées à partir des séjours de niveau 3.
- Thermos, gourde ou poche à eau avec pipette d'une capacité d'au moins 1,5 litre par personne.
- Gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques.
- Des vivres de course pour recharger en énergie en cours de route.
- Petite pochette étanche pour vos objets de valeur tels que : argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance. Vous pouvez laisser le reste de vos papiers et clé de voiture à l'hôtel pendant votre séjour.
- Couverture de survie en cas d'urgence.

- Papier toilette avec sac hermétique pour l'emballer et le jeter dans la première poubelle disponible.

Vivres de courses / Encas

Les vivres de courses sont à prévoir individuellement, à votre charge. L'apport nutritif des différents encas au cours de la randonnée est à ne pas négliger. Ces encas peuvent être constitués selon vos goûts de fruits secs (figues, dattes, abricots secs ou bien pruneaux), de barres de céréales (n'hésitez pas à piocher sur internet pour innover avec les nombreuses recettes maison, cela peut être un atelier ludique dans votre préparation !), de pâte d'amande, de pâte de coing, etc.

Pour le soir à l'hébergement

Simplifiez-vous la vie en emportant l'essentiel. Pour une semaine de randonnée, quelques vêtements de rechange suffisent amplement. En ce qui concerne vos articles de toilette, optez pour l'essentiel, privilégiez les formats compacts, les échantillons et les kits de voyage.

Pharmacie personnelle

Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, ne gardez que vos médicaments personnels essentiels, compresses, bande élastoplaste, un désinfectant, etc.

DATES ET PRIX

Du dimanche au vendredi

6 jours, 5 nuits, 5 jours de marche

De mi-juin à début septembre

Prix par pers : 895 €

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation
- L'encadrement du séjour par un professionnel de la montagne diplômé d'État
- L'hébergement en pension complète (pique-niques le midi)
- Tous les transferts en bus et taxi décrits dans le déroulement du programme
- Le transport des bagages entre les hébergements (sauf pour les nuits de J2 et J5)

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et les consommations annexes
- Le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous
- L'équipement individuel
- Les assurances
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

LE PARC NATIONAL DES ÉCRINS

C'est en 1973 que le Parc National des Ecrins voit le jour, sous l'impulsion de ceux qui arpentent ses flancs (alpinistes, associations naturalistes et Club Alpin Français). Ses adorateurs connaissent sa vulnérabilité et ont à cœur de préserver ses richesses.

Le Parc est composé d'une zone « cœur » dont la réglementation est stricte afin de mieux protéger sa biodiversité fragile et exceptionnelle. Il comporte également une aire optimale d'adhésion qui comprend 59 communes ayant adhéré à sa charte. Celle-ci induit une forte

solidarité écologique entre le cœur et les espaces environnants. Le but est de réunir tous les acteurs et de trouver un équilibre entre les enjeux économiques du territoire, à travers la valorisation de son patrimoine, et la préservation de ses richesses naturelles. Ceci est mis en œuvre en tenant compte du développement durable des communes adhérentes.

Le vaste massif des Ecrins est composé de sept vallées : « Le Briançonnais aux portes de la haute montagne, la Vallouise et ses vallées cachées, l'Embrunais, une montagne éclaboussée d'eau et de soleil ; le Champsaur, jardin alpin du pays bocager ; le Valgaudemar, un Himalaya au sud des Alpes ; le Valbonnais, paisible et escarpé ; l'Oisans vertical, vallée des pionniers. »

N'hésitez pas à consulter le site du Parc pour plus d'informations : <https://www.ecrins-parcnational.fr/>

CARTOGRAPHIE

Carte IGN TOP 100 n°54 Grenoble-Gap

Cartes IGN Top 25 : 3338 ET-Gap / 3437 OT-Champsaur / 3336 ET-Les 2 Alpes / 3336 OT-Valbonnais / 3335 ET-l'Alpe d'Huez / 3436 ET-la Meije / 3536 OT-Briançon / 3437 ET-Orcières Merlette /

A SAVOIR POUR ACCEDER AUX BAINS DU MONETIER

VALVITAL, Les grands Bains du Monétier, le centre de détente et loisir : SPA, sauna, Hammam, Boutique, Restaurant, Piscines... (www.lesgrandsbains.fr)

Draps de bain non fournis (sauf pour les personnes bénéficiant de soins) Bermudas / shorts / sous-vêtements interdits. Seuls les maillots de bain lycra hommes et femmes sont autorisés

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le **cas particulier** de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués** auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**

- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**

- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...

- L'annulation pour **causes dénommées** :

* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex